

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONESTIER MERLINES DU 06 MARS 2026

Présents : M. Sylvain COUDERT, Mme Elodie COURTET, M. Jean-Paul DEVEDEUX, Mme Nathalie LE GALL, Mme Géraldine GOURGEONNET, Mme Laurence LEPEITRE, M. Sylvain OLLIER, Mme Maryvonne PRADEL, M. Marcel OLLIER.

Absences excusées : /

Absents : M. Claude FERLANDA, Mme Nathalie LAVAL.

Secrétaire de séance : Mme Elodie COURTET

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 16/01/2026

I – DELIBERATIONS

- Approbation des Comptes Financiers Uniques 2025 (Commune et Zone d'Habitation)
– Sous réserve de la réouverture de l'application CDG-D par la DGFIP
- Attribution des logements communaux à Veyrières et à la Vervialle
- Contrat d'achat de bois par le Comptoir des Bois de Brive
- Motion de recours contre le Mercosur
- Rénovation Logement communal – demande d'aide au titre du soutien départemental 2026
- Autorisation d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026 (restitution des cautions)

II – AFFAIRES COURANTES

- Subventions aux Associations 2026

III – QUESTIONS DIVERSES



***APPROBATION DU PROCES-VERBAL 16/01/2026**

A l'unanimité, le Conseil Municipal renonce au vote à bulletin secret et après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal du 16/01/2026.

Votants : 09	Dont Pouvoirs : 0	Pour : 09	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-------------------	-----------	------------	----------------

Monsieur Sylvain COUDERT préside la séance.

*** APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

Le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.

Monsieur Sylvain COUDERT présente aux membres du conseil municipal les comptes uniques financiers 2025 de la commune et de la zone d'habitations.

COMMUNE :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	223 361,24	0,00	50 260,57	0,00	273 621,81
Opérations exercice	143 404,93	210 110,23	54 266,93	30 996,44	197 671,86	241 106,67
Total	143 404,93	433 471,47	54 266,93	81 257,01	197 671,86	514 728,48
Résultat de clôture		290 066,54		26 990,08		317 056,62
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	290 066,54	0,00	26 990,08	0,00	317 056,62
Résultat définitif		290 066,54		26 990,08		317 056,62

Dépenses de fonctionnement

Chap.	Libellé	Réalisé
011	Charges à caractère général	0,00
R		44 980,32
60	Eau, Edf, Fournitures administratives, vaisselle SDF	11 322,62
61	Location SHARP, ESAT, Climatys, Débroussillage, Assurances...	25 434,60
62	Repas et colis des aînés, Fêtes des voisins, Frais postaux, Urbanisme	5 974,10
63	Taxe foncière	2 249,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
R		17 255,50
62	Syndicat de la Diège	896,72
63	Centre de Gestion	160,61
64	Charges de personnel (Salaires + Charges)	16 198,17
014	Atténuations de produits	0,00
R		76 001,11
73	Impôts et taxes (FNGIR et Fds de péréquation des ressources com et intercom)	29 573,00

65	Indemnités, Charges, SDIS, RPI, Subv associations, Participation incidence eaux pluviales sur le fonctionnement du système assainissement collectif des eaux usées	46 336,31
66	Intérêts des emprunts	91,80
67	Charges spécifiques	0,00
042		5 168,00
67	Ecritures vente parcelles	540,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	4 628,00
	TOTAL GENERAL	143 404,93

Recettes de fonctionnement

Chap.	Libellé	Réalisé
R		210 110,23
70	redevances occupation du domaine public par Orange et Enedis	662,00
73	HCC, Fonds de péréquation, Taxe additionnelle	52 177,21
74	DGF, Dotation de solidarité rurale, Dotation des élus locaux, FCTVA, Exonération TF et TH, Biodiversité...	104 331,70
75	Loyers lgts communaux et Salle des fêtes, Reversements Eau et Taxe Ordures Ménagères	21 505,32
77	Vente parcelles	540,00
731	Fiscalité locale	30 894,00
	TOTAL GENERAL	210 110,23

Dépenses d'investissement

Chap.	Libellé	Réalisé
R		30 415,76
16	Emprunts en euros	7 356,98
21	Voirie 2025 + armoire SDF	14 759,76
23	Abergement de cheminée La Vervialle	2 663,73
204	Programme CREPUSCULE	5 635,29
R		23 851,17
23	Changement fenêtres + volets Lgts communaux	23 851,17
	TOTAL GENERAL	54 266,93

Recettes d'investissement

Chap.	Libellé	Réalisé
R		25 828,44
10	FCTVA	12 766,06
13	Subv. Departement Lgts com + Voirie + DETR Matériels Informatiques	13 062,38
040		5 168,00

021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
19	Ecritures vente parcelles	319,78
21	Ecritures vente parcelles	220,22
28	Amortissement des immobilisations	4 628,00
	TOTAL GENERAL	30 996,44

Madame le Maire sort de la séance afin que les membres du Conseil Municipal puissent procéder au vote du Compte Financier Unique 2025 de la Commune.

Les membres du conseil municipal renoncent au droit de vote à bulletin secret et après en avoir délibéré décident :

➤ Approuve le Compte Financier Unique 2025 de la Commune

Votants : 08	Dont Pouvoirs : 0	Pour : 08	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-------------------	-----------	------------	----------------

ZONE D'HABITATIONS

Le Compte Financier Unique 2025 de la Zone d'Habitations ne fait apparaître aucune écriture.

Aucune opération n'a été réalisée en 2025.

Madame le Maire sort de la séance afin que les membres du Conseil Municipal puissent procéder au vote du Compte Financier Unique 2025 de la Zone d'Habitations.

Les membres du conseil municipal renoncent au droit de vote à bulletin secret et après en avoir délibéré :

➤ Approuve le Compte Financier Unique 2025 de la Zone d'Habitations

Votants : 08	Dont Pouvoirs : 0	Pour : 08	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-------------------	-----------	------------	----------------

Madame le maire reprend la présidence de la séance.

*** ATTRIBUTION DU LOGEMENT COMMUNAL A LA VERVIALLE PORTE DROITE**

La Commission des Logements s'est réunie en date du 21 février 2026, afin d'étudier un dossier de candidatures pour le logement communal situé à La Vervialle – Porte de droite, de M. BAUER Joachim et Mme ESTEVE Christiane.

Il a été décidé de donner un avis favorable.

Après étude du dossier par les membres du Conseil Municipal ;

A l'unanimité de ses membres, le Conseil Municipal renonce au vote à bulletin secret et après en avoir délibéré, décide :

- De ne pas attribuer le logement à M. BAUER et Mme ESTEVE.

Le bien est remis à la location.

Votants : 09	Pouvoir : 0	Pour : 0	Contre : 09	Abstention : 0
--------------	-------------	----------	-------------	----------------

*** CONTRAT D'ACHAT DE BOIS PAR LE COMPTOIR DES BOIS DE BRIVE**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Comptoir des Bois de Brive a un chantier situé au Moulin de monestier.

Afin de pouvoir réouvrir un chemin pour permettre la sortie du bois, l'entreprise propose à la commune de racheter les arbres qui vont être coupés. La coupe représente 25 stères à 7 €.

A l'unanimité de ses membres, le Conseil Municipal renonce au vote à bulletin secret et après en avoir délibéré, décide :

- D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires avec le Comptoir des Bois de Brive.

Votants : 09	Pouvoir : 0	Pour : 09	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-------------	-----------	------------	----------------

*** MOTION DE RECOURS CONTRE LE MERCOSUR**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a reçu du Département ainsi que de Mme Frédérique MEUNIER, 2^e Députée de la circonscription de la Corrèze, une proposition de recours pour une saisine de la Cour de Justice de l'Union Européenne contre le Mercosur.

A l'unanimité de ses membres, le Conseil Municipal renonce au vote à bulletin secret et après en avoir délibéré, décide :

- De prendre cette motion de soutien.

Votants : 09	Pouvoir : 0	Pour : 09	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-------------	-----------	------------	----------------

*** RENOVATION LOGEMENT COMMUNAL – DEMANDE D'AIDE AU TITRE DU SOUTIEN DEPARTEMENTAL 2026**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le projet relatif aux travaux de Rénovation Logement. Le coût total de l'opération est de 39 190.67 € HT. Les travaux concernent le logement situé au n°18 La Vervialle – Réfection de la couverture.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal :

- De solliciter l'octroi d'une subvention auprès du CONSEIL DEPARTEMENTAL au titre du Soutien Départemental 2026.

Les modalités de financement sont les suivantes :

- 25.00 % d'aide au titre du Soutien Départemental 2026 soit 9 797.67 € de subvention pour un montant de 39 190.67 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal renonce au vote à bulletin secret et après en avoir délibéré :

- Arrêté le plan de financement de l'opération comme suit :

Aide Départementale	25.00 %	9 797.67 €
Fonds libres et/ou emprunt	75.00 %	29 393.00 €
TOTAL € HT		39 190.67 €

- Sollicite l'attribution des aides susceptibles d'être accordées par Monsieur le Président du Conseil Départemental,
- Désigne le Maire comme personne responsable de l'opération, l'autorise à signer tous les actes et à intervenir afin de mener à bien la réalisation de celle-ci.

Votants : 09	Pouvoir : 0	Pour : 09	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-------------	-----------	------------	----------------

*** AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2026**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite au départ des locataires : Mme LEPEYTRE Marie et Mme Odile QUINCHON, leur caution doit être reversée.

S'agissant d'une dépense imputée au compte 165 en Investissement, Madame le Maire précise qu'une délibération l'autorisant à procéder au versement de ces deux cautions est nécessaire.

La caution de Mme LEPEYTRE s'élève à : 317.07 €

La caution de Mme QUINCHON s'élève à : 255.89 €

Montant budgétisé – dépenses d'investissement 2025

Chapitre 16 : $10\,572.76 \times 25\% = 2\,643.19\text{ €}$

Dépense d'investissement 2026 :

Restitution cautions - Art. 165 pour un montant de 317.07 € à Mme LEPEYTRE Marie et 255.89 € à Mme QUINCHON Odile soit un total de 572.76 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal renonce au vote à bulletin secret et après en avoir délibéré :

- Accepte les propositions de Mme le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Votants : 09	Pouvoir : 0	Pour : 09	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-------------	-----------	------------	----------------

*** AFFAIRES COURANTES :**

- Subventions aux Associations : Voir Annexe

*** QUESTIONS DIVERSES :**

Nettoyage au Moulin de Monestier par l'ESAT.

Tours pour les élections :

8h-10h : Sylvain/Maryvonne

10h-12h : Nathalie/Géraldine

12h-14h : Marcel/Claude

14h-16h : Jean-Paul/Sylvain C

16h-18h : Laurence/Elodie

L'ordre du jour étant levé, Madame le Maire lève la séance à 21h00.

Le secrétaire de séance Elodie COURTET	Le Maire, Nathalie LE GALL
	

